



Anthony Barbier, fraîchement nommé Secrétaire général du Palais national par le président intérimaire, Jocelerme Privert, demande à tous les citoyens et à toutes les citoyennes du régime de Martelly ayant encore en leur possession des véhicules inscrits dans le registre de la Présidence, de les acheminer aux services des Transports et du Garage du Palais national le plus vite possible. Sinon, de lourdes sanctions seront appliquées, a appris HPN.

L'ultimatum a été lancé, le lundi 22 février 2016, dans une note rendue publique. Tous les membres de l'ancien pouvoir, détenteurs encore de véhicules du Palais national (biens matériels de l'État haïtien) et qui en utilisent encore à des fins personnelles sans être en fonction, sont appelés à aller déposer tranquillement la clef de ces propriétés de l'État dans un délai ne dépassant pas 72 heures, au Parc d'automobiles du Palais.

Une fois ce délai expiré, les sanctions prévues par la loi seront appliquées conformément contre tous ceux et toutes celles qui se seront rebellés à cette décision, a-t-on indiqué.

« Toutes les dispositions nécessaires seront prises en vue de récupérer ces véhicules à l'expiration du délai », prévient-on.

Haïti: Anthony Barbier presse les détenteurs de véhicules du Palais à les remettre

Écrit par AL/HPN

Mardi, 23 Février 2016 12:27

AL/HPN